Cfdt
des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

L'unité paie !

La démarche déterminée et unitaire des organisations syndicales CFDT - CGT - FO - CFTC a contraint la DOT Colis à négocier, pour la première fois, pendant plus de six heures et à répondre — au moins en grande partie — au ras-le-bol qui monte dans les ACP et les PFC.

Une démarche commune, responsable et efficace

Contrairement à d'autres qui créent la confusion et la division en se lançant dans un cavalier seul hasardeux, l'intersyndicale a cherché l'efficacité en obtenant des engagements fermes, écrits noir sur blanc, qui répondent à la situation d'urgence. Manifestement, Coliposte avait sous-estimé l'ampleur des problèmes et du mécontentement. Avec un préavis commun contenant des revendications concrètes et réalistes, un communiqué commun et une déclaration commune lors de la négociation, nous avons montré un front uni qui a été décisif.

LE CONTENU DU PROTOCOLE D'ACCORD

- **Des mesures d'urgence pour la période** avec des moyens supplémentaires pour faire face au surcroît de trafic.
- **La reconnaissance (enfin !) des dépassements horaires** avec le paiement des heures supplémentaires effectuées au-delà de la vacation.
- **L'arrêt des pressions inadmissibles sur l'emport** et la redéfinition à partir d'accompagnements de ce qui est réaliste et surtout réalisable.
- **Un engagement fort concernant une nouvelle organisation du travail en agence** qui reconstitue de véritables volants de remplacement (minimum 20 %).
- **Une mesure concrète pour tous, le challenge livraison porté à 200 €.**

Nous avons obtenu que personne ne soit lésé en faisant décaler la période de référence du 11 au 30 décembre 2006. Ainsi, ceux qui auraient été absents, et ce, quelle qu'en soit la raison, avant cette date, pourront bénéficier des 200 €. Pour la CFDT, il était important de ne pas diviser les personnels pendant cette période de surchauffe dans les agences.

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture
64, rue de Saintonge 75003 Paris
Tél.: 01 40 29 82 00 ♦ Fax : 01 40 29 82 10
www.cfdtsf3c.org ♦ e-mail : contact@cfdtsf3c.org

UNE MISE EN OEUVRE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Ce protocole d'accord signé par les organisations syndicales et par la DOT Colis fera l'objet d'une commission de suivi avec un calendrier pour mesurer concrètement la mise en oeuvre des différentes mesures. Pour la CFDT, il est essentiel de pouvoir contrôler partout que les engagements pris seront bien tenus.

Enfin, la CFDT souhaite que cet accord très majoritaire (CGT, CFDT, CFTC, FO), qui est une première sur la DOT Colis s'accompagne impérativement d'un changement radical dans les relations sociales au niveau des établissements.

Afin que ces mesures attendues rentrent rapidement en application et que tout le monde en bénéficie, la CFDT fait preuve de cohérence avec sa signature du protocole d'accord en retirant, en toute responsabilité, son préavis de grève (condition inscrite dans l'accord).

Même si tout n'est pas réglé, car le malaise est profond, la CFDT estime que cette démarche unitaire a permis d'obtenir des résultats concrets immédiats avec des engagements forts qui sont une première reconnaissance des difficultés de votre métier de colipostiers.

Avec vous, pour vous, la CFDT !

Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle).....Prénom .....Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal .....Ville .....

Etablissement .....Ville .....

Niveau de fonction ou grade de reclassement ..... Salaire net imposable.....Indice brut .....

J'adhère au syndicat SF3C
affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

❒ Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date ..... Signature :